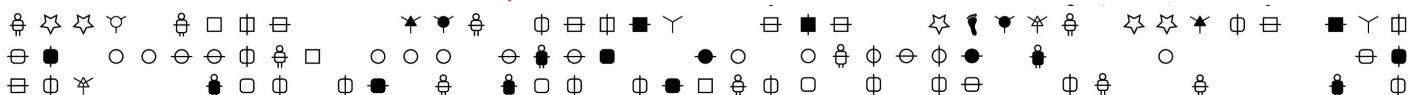


# Réunion régionale Bourgogne - France-Comté

**29 avril 2005**

**Grand salon de l'auditorium de Dijon**





# Réunion régionale en Bourgogne Franche-Comté

Le 29 avril 2005 - Grand salon de l'auditorium de Dijon

Depuis le lancement officiel du projet de Cité nationale de l'histoire de l'immigration, le 8 juillet dernier, la Cité organise des réunions d'information dans plusieurs régions, pilotées à chaque fois par le préfet de Région.

Ce "tour de France" a été souhaité par Jacques Toubon, président de la Cité, afin de rapprocher le projet des territoires et des acteurs impliqués dans des actions liées à l'histoire et à la mémoire de l'immigration. Ces rencontres sont également l'occasion d'ouvrir un dialogue plus direct en vue de collaborations futures, notamment dans le cadre d'un réseau national associé à la Cité. Elles constituent, pour la Cité, un moyen d'affiner la "cartographie" des projets, des lieux ressources et des pôles créatifs qui travaillent sur ces thématiques dans les régions.

## Programme

14h30 - 14h45 : Ouverture de la réunion par Françoise TENENBAUM, Mairie de Dijon, adjointe déléguée aux affaires sociales, à la santé et à la solidarité et par Didier LALLEMENT, préfet de Saône-et-Loire, assurant l'intérim du préfet de la région Bourgogne

14h45 - 15h45 : Présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'Immigration par Jacques TOUBON, président de la Cité nationale

15h45 - 16h15 : La préfiguration des réseaux par Marie POINSOT, responsable des Réseaux et des rencontres

16h15 - 17h15 : Débat avec les participants

17h15 - 17h30 : Conclusions et perspectives, par Azzedine M'RAD, Directeur régional du Fasild Bourgogne et Gérard CUGNEY, Directeur régional du Fasild Franche-Comté

## Accueil des participants

*Françoise TENENBAUM, Mairie de Dijon, adjointe déléguée aux affaires sociales, à la santé et à la solidarité*

Monsieur le Ministre, monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, je suis heureuse de vous accueillir au nom de François Rebsamen, Maire de Dijon, Président du Grand Dijon, en cet auditorium que vous avez contribué, Monsieur le Ministre, à édifier. Je vous remercie de cette présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration dont vous avez été chargé de l'étude de faisabilité pour une ouverture en 2007 au Palais de la Porte Dorée à Paris.

C'est un projet qui a maintenant vingt ans d'âge, puisque, dès les années 1980, les associations s'étaient mobilisées pour la création d'une structure pouvant rendre hommage aux différentes immigrations dont notre pays a bénéficié et qui ont fait sa culture et sa richesse. Un rapport a été remis à Lionel Jospin en 2001, mais vu les élections proches, il n'a pas donné lieu à un projet concret. Jean-Pierre Raffarin, Premier Ministre, a repris le projet et vous l'a confié.

Cette Cité va irradier dans toute la France. Vous êtes ici pour trouver peut-être de futurs porteurs de projets, pour rendre hommage à cette immigration, à son histoire, à sa mémoire, reconnaître la place des populations immigrées au sein de notre nation. Ces immigrations sont anciennes et la France en a grandement bénéficié. Nous en apprécions encore aujourd'hui les traces dans des patronymes qui nous font parfois rêver.

## **Accueil des participants**

***Didier LALLEMENT, préfet de Saône-et-Loire, assurant l'intérim du préfet de Bourgogne***

Monsieur le ministre, madame la maire-adjoint, messieurs les élus, mesdames, messieurs, je représente ici le préfet de la région Bourgogne pour, avec vous, permettre cette présentation du projet de Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Les ministres de l'Emploi et de la Cohésion sociale, de l'Education nationale et de la Culture et de la Communication ont demandé aux préfets de région de réunir l'ensemble des acteurs des sujets travaillant sur la mémoire de l'immigration au travers d'une réunion interrégionale, puisqu'elle réunit aujourd'hui des acteurs de la Bourgogne mais également de la Franche-Comté, pour leur permettre de mieux connaître ce projet national et de faire état de ce qu'ils font d'ores et déjà, en vue de s'intégrer dans cette démarche.

Je ne peux témoigner que pour ce qui me concerne, c'est-à-dire en l'occurrence ce qui se fait en Saône-et-Loire. Je connais au moins deux projets qui s'affirment : celui de la ville de Chalon-sur-Saône, plus exactement celui du CCAS (Centre communal d'action sociale), monté dans un des quartiers difficiles de Chalon, le quartier du stade, qui s'appelle "Peuple et culture", et celui des "Mémoires d'émigrés" initié par l'association des Amis des arts et du livre, situé au Breuil, commune périphérique à celle du Creusot. Deux exemples très concrets d'activités qui peuvent s'intégrer au projet de Cité nationale. Mais j'imagine que chacun dans sa région, dans sa commune a connaissance d'initiatives de cette nature, ou tout simplement les promeut. Ces initiatives pourraient utilement s'inscrire dans ce que nous allons évoquer cet après-midi.

## **Présentation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration**

***Jacques TOUBON, président***

La création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration repose sur l'idée de réaliser une institution nationale qui aura pour objet de reconnaître l'histoire de l'immigration dans l'histoire de France, de reconnaître la part que les immigrations ont prise à la création de la nation, à la "fabrication" des Français, c'est-à-dire comment, à travers les immigrations, s'est faite dans notre pays la nation telle qu'elle est aujourd'hui et l'identité française telle qu'elle est aujourd'hui, diverse et multiple.

En reconnaissant cette histoire, cette place de l'immigration dans l'histoire de notre pays, il s'agit par là-même de contribuer à modifier le regard que l'on porte sur l'immigration d'aujourd'hui et de favoriser l'intégration républicaine en montrant, dans la perspective historique, comment, pour tous ceux qui sont arrivés sur notre sol depuis des décennies voire des siècles, l'intégration a été quelques fois facile, d'autres fois très difficile, avec des conflits, des luttes ou au contraire avec de grandes réussites et de grands succès. Il s'agit ainsi de montrer qu'il n'y a pas deux histoires, l'histoire des Français et l'histoire des immigrés, mais qu'il n'y en a qu'une, l'histoire de la France et des Français dans laquelle les immigrés ont leur place. Il s'agit d'autre part de montrer que, à travers cela, l'immigration est un phénomène permanent, un phénomène qui structure notre société, notre identité et que ce n'est en rien un phénomène passager qui crée des problèmes et qui se résume en une sorte de confrontation entre l'immigration et la France : l'histoire montre exactement le contraire.

C'est pour ça que nous voulons que cette histoire, qui a été très largement cachée, enfouie, soit mise à jour, reconnue, restituée et présentée au plus grand public, avec tous les moyens qui sont ceux de l'action culturelle, de la muséographie, de la scénographie, c'est-à-dire en essayant d'apprendre en émouvant, en touchant, en s'adressant à la sensibilité et, en même temps, en mettant dans cette émotion un contenu historique et scientifique.

L'idée d'une telle reconnaissance à travers la création d'un centre de mémoire de l'immigration est une idée qui est d'abord née chez des historiens de l'histoire sociale. Ceux-ci s'étaient spécialisés sur l'histoire ouvrière, puis étaient passés à l'histoire des ouvriers immigrés et, de manière plus large, avaient entrepris de raconter la part que l'immigration avait eue depuis la Révolution française, c'est-à-dire depuis que la nation a été politiquement et juridiquement conçue, de raconter comment l'immigration avait été une part essentielle de l'édification de la nation et de la république. En 1988, un historien, Gérard Noiriel, a écrit un livre qui s'appelait *Le creuset français* et dont la conclusion était : nous sommes en 1988, à la veille de la commémoration du bicentenaire de la Révolution française, ce serait formidable si, à l'occasion de ce bicentenaire, on manifestait, d'une manière ou d'une autre, toute la place que l'immigration a tenue dans la France. Cette idée n'était pas seulement celle d'historiens, de spécialistes. Elle était aussi celle d'un certain nombre de militants, en particuliers associatifs, s'occupant notamment d'associations représentant des populations immigrées ou s'occupant, sur le terrain social, dans certaines villes, dans certains quartiers, d'aider les populations d'origine étrangère.

Cette idée a été bien reçue sur le plan intellectuel, mais elle n'a pas eu de traduction concrète, probablement pour une raison politique. De droite comme de gauche, les hommes politiques ont le sentiment que ce n'est pas bon sur le plan électoral d'avancer l'immigration. Chacun s'est tenu très prudemment à l'écart de cette idée. Des campagnes ont eu lieu, notamment dans les années 90, un appel a été fait par Gérard Noiriel, par Patrick Weil et Philippe Bernard. À la suite de ces sollicitations, le gouvernement de Lionel Jospin a décidé en 2001 de demander à deux spécialistes, Driss El Yazami, délégué général de l'association Génériques et Rémi Schwartz, maître de requêtes au Conseil d'Etat, d'étudier la faisabilité de cette idée.

Ceux-ci ont travaillé en faisant une trentaine d'auditions au long de l'année 2001 et ont produit en novembre 2001 un rapport dans lequel ils proposaient un certain nombre d'idées et de localisations. Mais le calendrier étant contre (nous étions à six mois des élections présidentielles), le rapport a été mis de côté pour s'en occuper après les élections. Pendant la campagne de 2002, Jacques Chirac a développé un programme de cohésion nationale dans lequel il avait notamment présenté deux propositions. La première était la mise en

place d'une Haute autorité de lutte contre les discriminations qui vient d'être créée avec à sa tête Louis Schweitzer. L'autre était la création d'un Centre de ressources de mémoire de l'immigration. Lorsque le gouvernement Raffarin a été nommé, il s'est attelé à relancer la politique d'intégration. Cela a donné lieu le 10 avril 2003 à un comité interministériel à l'intégration dont l'une des mesures fut de désigner Jacques Toubon pour animer une mission de préfiguration d'un Centre de ressources et de mémoire de l'immigration. J'ai donc pris avec moi l'équipe de l'Adri, l'Agence pour le développement des relations interculturelles, pour m'atteler à la tâche. Cette mission de préfiguration avait pour but de remettre au gouvernement un rapport pour qu'il puisse prendre une décision définitive de faire ou de ne pas faire ce projet. Ce rapport, qui a été remis en mars 2004, est accessible à la Documentation française et téléchargeable sur le site Internet [www.histoire-immigration.fr](http://www.histoire-immigration.fr). Entre juillet et décembre 2004, le rapport a été téléchargé plus de 13 000 fois, ce qui montre l'intérêt très grand qui lui est porté.

Pour réaliser ce rapport, une méthode partenariale a été employée et la mission s'est appuyée sur trois piliers : un comité technique dans lequel il y avait essentiellement des administrations ; un conseil scientifique composé d'à peu près 25 spécialistes, historiens, universitaires, sociologues, spécialistes des archives, de musées, etc., avec lequel l'essentiel du contenu du rapport a été fait ; un forum des associations, où beaucoup d'associations de toute la France furent conviées, qui a été réuni trois fois avec à chaque fois une centaine de structures, pour prendre la température du terrain. Un comité de pilotage a été ensuite réuni à la fin de l'année 2003 avec toutes ces personnes, qui a réalisé et avalisé le projet de rapport qui lui avait été soumis. Le rapport, ayant reçu l'accord de tous ceux qui avaient participé à ce travail, a été présenté au Premier ministre en mars 2004. Après des arbitrages interministériels, le 8 juillet 2004, le Premier ministre a fait une déclaration dans laquelle il a dit : le gouvernement a décidé de créer une Cité nationale de l'histoire de l'immigration qui sera implantée au Palais de la Porte Dorée à Paris dans le 12e arrondissement et ouvrira ses portes au printemps 2007.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, un décret a été publié qui a agréé un groupement d'intérêt public constitué entre les trois ministères de la Culture, de la Cohésion sociale et de l'Education nationale, avec le Fasild. Ce Gip a une durée de deux ans : à la fin 2006, il sera remplacé par un établissement public qui sera la structure définitive de fonctionnement et d'administration de la future institution. Il a un conseil d'administration et un conseil scientifique et culturel. Trois représentants du conseil scientifique et culturel font partie du conseil d'administration : Driss El Yazami, Gabriel Gasco-Cuenca, directeur de la Fédération des associations et centres d'Espagnols émigrés en France et Cheikh Tidiane Sow du Clap de Bordeaux. Le conseil scientifique et culturel comporte 24 membres, dont 11 membres qui sont là au titre des partenaires (associations, universités, collectivités locales) et 12 personnes qui représentent l'administration et qui constituent, conformément à la loi de 2002 sur les musées, un comité d'acquisition pour constituer la collection du Musée.

Les organes de travail et de consultation de la mission de préfiguration continuent cependant à agir. Le conseil scientifique s'est élargi et le comité de pilotage existe toujours. Ce dernier a l'avantage de réunir des personnes d'horizons extrêmement divers (fonctionnaires, scientifiques, associatifs, élus) qui sont là pour critiquer les projets de la Cité, les corriger, les valider.

Le Gip a été mis en place pour conduire les chantiers du projet. La Cité a des contenus à définir et doit les transmettre, non pas comme un maître d'école, mais comme peut le faire un artiste, un musée, un metteur en scène, c'est-à-dire en s'efforçant d'atteindre avec cette connaissance la sensibilité, l'émotion du public. Pour ouvrir la Cité, il n'y a pas vraiment beaucoup de travail à faire, il y a un travail de synthèse, de vulgarisation et de présentation. Depuis 30 ou 40 ans, les historiens ont

beaucoup travaillé sur ce sujet : il y a maintenant indiscutablement dans ce domaine une douzaine de spécialistes incontestés et il y a à la fois beaucoup d'ouvrages généraux et de travaux particuliers, monographiques sur des périodes données, sur les Polonais, les Italiens, les Algériens, les Arméniens, etc. Il y a beaucoup de travaux plus ponctuels ; il y a au moins une vingtaine d'universités ou de centres de recherches dans lesquels il y a des gens qui font des thèses sur tous ces sujets, par exemple Patrick Weill, grand spécialiste de la politique de la nationalité et de la politique publique vis-à-vis des étrangers et vis-à-vis de l'intégration, a, à Paris I, tout un centre de recherche dans lequel il a de jeunes étudiants qui travaillent sur des documents extrêmement intéressants, les dossiers de naturalisation et les dossiers d'admission au séjour, les cartes de séjour, etc.

Le matériau existe donc. Il faut en revanche maintenant inventer : comment faire en sorte que cette histoire soit facilement compréhensible, qu'elle soit intéressante, qu'elle touche ceux auxquels elle sera présentée, et que, dans un objectif civique, elle contribue à changer le regard contemporain sur l'immigration d'aujourd'hui ?

Le premier chantier est celui du Musée, puisque, à l'intérieur de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, il y aura un musée.

Pourquoi le terme "Cité" ? Parce que c'est un établissement complexe un peu comme la Cité de la Musique, la Cité des sciences, comme d'autres organismes de ce type qui fédèrent des institutions à vocations différentes : un musée, une médiathèque-centre de ressources, toute une activité de développement des publics, tout un travail avec le monde scolaire et l'Education nationale et une programmation artistique et culturelle. Il ne s'agit pas de montrer seulement un patrimoine, il s'agit de créer aussi en matière de théâtre, de cinéma, de musique, ce qui peut contribuer à rendre plus perceptible et plus sensible l'histoire de l'immigration, c'est-à-dire la place des immigrés dans l'histoire de notre nation.

Pour le musée, il s'agit d'abord de créer une collection. Ce n'est pas comme un musée que l'on fait à partir d'une collection de tableaux ou d'objets d'art. Il s'agit d'avoir les éléments qui permettront de réaliser sur 1500 m<sup>2</sup> une installation permanente du Musée, qui sera le cœur de la Cité, appelée "Repères" parce qu'elle va donner une synthèse de ces deux cents années d'histoire de l'immigration depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette synthèse devra être à la fois aussi riche que possible et aussi simple que possible. Il faudra que l'on puisse s'y retrouver, que l'on puisse retrouver l'histoire de l'immigration comparée à l'histoire générale du monde, à l'histoire de notre pays et l'histoire de l'Europe. Elle devra démontrer que l'immigration n'est pas un phénomène étrange, périphérique, mais qu'elle fait partie de l'histoire telle qu'on l'apprend couramment. C'est un travail qui va exiger surtout une excellente scénographie, une excellente mise en scène ; nous aurons besoin de faire appel à des professionnels extrêmement compétents et pointus. Aucune forme ne sera exclue. Il existe dans le monde un certain nombre de musées, d'institutions un peu comparables, notamment aux Etats-Unis, qui font beaucoup appel à la photo, à l'audiovisuel, - nous le ferons aussi -, à la musique, aux objets, aux souvenirs. Il faudra aller plus loin et peut-être utiliser des personnages vivants. Tout est ouvert pour essayer de faire en sorte que cette histoire soit la plus facilement perceptible possible. Il faut qu'on apprenne sans apprendre, en étant ému, touché, qu'on apprenne autant avec son cœur, avec ses tripes, qu'avec sa cervelle.

Le deuxième chantier est celui du Centre de ressources, c'est-à-dire la partie scientifique du projet, dans lequel il y aura de la recherche, un travail sur la pédagogie et une médiathèque grand public qui sera à la fois dans le Palais de la Porte Dorée à Paris et aussi très largement en ligne, donc complètement délocalisée. Comme l'a fait l'Adri, comme nous le faisons aujourd'hui à titre de préfiguration, nous voulons utiliser abondamment l'Internet et nous allons monter des programmes de numérisation, notamment des dossiers administratifs

dans lesquels chacun pourra peu à peu retrouver des données concernant sa famille, son village, ses descendants. Ceci est un gros travail, car les opérations de numérisation coûtent très cher mais c'est la seule façon de rendre véritablement accessible un maximum de documents au plus grand nombre. Nous le ferons donc progressivement, par tranches, à partir notamment de dossiers qui sont aux Archives nationales. Il y a un travail magnifique à faire pour restituer, refaire venir au jour des réalités comme, par exemple, les papiers qui sont dans un dossier d'une personne qui a été naturalisée en 1921 ou de quelqu'un qui a demandé en 1892 à être admis en France ; on a toute une vie qui ressort à travers ces documents et il est primordial que l'on puisse les rendre accessibles.

Le troisième chantier est celui du développement des publics. Les institutions culturelles, dans notre pays – où la politique culturelle est très forte –, présentent une grande offre. Cette politique culturelle est malheureusement un peu faible du côté de la demande : le public qui accède à cette offre culturelle est un public encore très minoritaire par rapport à l'ensemble de la population et fait souvent partie des mêmes catégories socioprofessionnelles. Depuis longtemps, on s'interroge sur comment faire en sorte que la politique culturelle soit davantage commandée par la demande, c'est-à-dire par les besoins du public, autant que par l'offre que les artistes, les conservateurs de musée, les musiciens peuvent proposer à travers les institutions culturelles. Il n'est pas question de faire autrement pour la Cité, parce que nous n'avons pas une collection d'objets d'art, de livres, de manuscrits, nous n'avons pas de créations à montrer. Pour l'essentiel, l'histoire que nous voulons raconter doit être interactive, pour que le message passe, pour que ceux qui viendront au Musée, qui se connecteront sur le site Internet, soient "imbibés" de ce qu'ils auront appris, des questions qu'ils se poseront après être venu à la Cité. C'est là un enjeu absolument essentiel.

Il y a, surtout à l'étranger, des musées de société qui attachent une grande importance à cette question des publics. Leur démarche est au premier rang une démarche de marketing, ce qui est contradictoire avec la démarche qu'on adopte en général dans notre pays en matière culturelle. En caricaturant, la politique culturelle des spécialistes c'est un peu comme un conservateur de musée spécialiste de la peinture du XVII<sup>e</sup> siècle qui collectionne des peintures du XVII<sup>e</sup> siècle, essaie d'obtenir de l'argent pour en acquérir d'autres encore plus belles, les conserve, en fait des expositions, les montre, mais qui tient pour accessoire la question de savoir si le public en face est intéressé par ces peintures. Nous ne nous passerons pas de la compétence des spécialistes – notre légitimité viendra de l'exactitude scientifique aussi grande que possible de l'histoire que nous présenterons, non polémique, non partisane, non unilatérale, pluraliste, etc. La Cité reposera sur la compétence des spécialistes, mais il est tout à fait clair que c'est de savoir ce qu'on attend d'une telle institution qui est très important. Le travail sur les publics est donc extrêmement important. La personne qui dirige ce département à la Cité a d'ailleurs été pendant dix ans le directeur de l'Historial de la Grande Guerre à Péronne dans la Somme, qui n'a pas de collection, qui n'a pas de musée à proprement parlé. Des dizaines de milliers de gens sont venus pour des expositions, des manifestations qui présentaient toutes la caractéristique d'essayer de se situer à la frontière entre la science des spécialistes et le besoin d'information du public, ceci en employant des méthodes scénographiques innovantes.

Le quatrième chantier est la définition d'un programme d'activités sur dix ans. En avril 2007, nous allons ouvrir l'installation permanente, une grande partie du Centre de ressources et les locaux nécessaires à l'accueil, notamment des scolaires. A l'automne 2007 aura lieu la première grande exposition temporaire. Le programme sera ensuite développé probablement sur une dizaine d'années, car la matière est infinie. Un petit recensement sur les populations immigrées qui sont venues en France a été fait : certains historiens en ont compté 56 depuis deux siècles.

Il faudrait donc traiter de ces 56 "communautés", plus tous les thèmes transversaux, tous les motifs de l'immigration (l'oppression politique, l'exil, les réfugiés économiques, les travailleurs, officiels ou non-officiels, etc.), tous les thèmes (le logement des immigrés, les luttes syndicales, les luttes politiques, la politique conduite à l'égard des étrangers tout au long de l'histoire, les hauts et les bas, la fermeture, etc.), tous les sujets à l'infini (le rôle des femmes dans les immigrations, l'apport de l'immigration à la culture, au sport, ...). L'histoire de l'immigration est en réalité l'histoire de la France. L'immigration a largement contribué à ce qu'est la nation française et tout ce qui s'est passé pour elle, s'est aussi passé pour l'immigration.

Il faut donc que nous jouions pour notre travail avec une double détente, dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, c'est la décentralisation, c'est-à-dire que la Cité nationale doit être un lieu à Paris et un réseau, un centre et une circonférence. La Cité ne sera pas seulement à Paris, elle sera là où elle aura des projets en partenariat, là où nous travaillerons avec telle ou telle université, telle ou telle mairie, avec telle ou telle association, où nous coproduirons des expositions, des spectacles par exemple.

Dans le temps, c'est ce programme décennal que nous allons essayer de définir en prenant en compte les connaissances de la science mais aussi l'actualité. On parle par exemple aujourd'hui de toutes les questions qui sont liées à la colonisation, à la décolonisation, à l'esclavage. L'immigration a, de fait, deux origines : européenne et coloniale. Quand on raconte l'histoire de l'immigration depuis deux siècles, il faut raconter très exactement l'une et l'autre. Il faut bien montrer la relation qui existe entre la colonisation et l'immigration mais ne pas résumer l'immigration à la colonisation, puisque la majorité des Français qui sont aujourd'hui des enfants d'immigrés sont des enfants d'immigrés européens. Le programme d'activité doit donc correspondre à la fois à notre objet scientifique et répondre aux aspirations qui peuvent être celles de la société. C'est la raison pour laquelle la première grande exposition temporaire sera consacrée à colonisation et immigration et sera précédée un an avant, à l'automne 2006, d'un colloque international sur ce sujet, qui traitera de l'histoire de la colonisation, du commerce triangulaire, de la traite des Noirs, de tous les sujets qui sont à l'origine de beaucoup de phénomènes d'immigration d'aujourd'hui.

Dernier chantier, celui qui consiste à mener des travaux pour l'aménagement intérieur du Palais de la Porte Dorée : vingt millions d'euros y seront consacrés.

Le budget de fonctionnement annuel de la Cité sera, à partir de 2007 en régime de croisière, de sept millions d'euros par an. Nous avons voulu une institution qui soit à la fois ambitieuse mais qui ne soit pas trop grande. Ce projet est extrêmement ambitieux d'un point de vue politique, social, éducatif, civique. Pour réussir, il a besoin de se développer étape par étape. Nous avons besoin, pour le réussir, de beaucoup d'innovation, puisque c'est un projet sans précédent, mais en même temps, nous avons besoin de beaucoup de participation et d'adhésion. Nous ne le ferons pas parce que l'Etat a décidé de le faire. Il réussira s'il y a autour de ce projet une sorte de soutien. Ce n'est pas évident en France en 2005 de dire que nous allons montrer ce qu'a été la véritable histoire de France et la part de ce que l'immigration y a tenu, comment la nation française est, pour un cinquième, issue de l'immigration et comment notre identité n'est pas tout à fait celle que croit encore la majorité des Français, comment Français et immigrés ont la même histoire et pas deux histoires côté à côté qui éventuellement se confrontent. Parce que cela n'est pas évident, parce que cela exige un grand effort d'imagination, de volonté, cela exige d'être soutenu de toute part par ceux qui sont directement intéressés mais aussi par tout le monde. La Cité nationale de l'histoire de l'immigration ne s'adresse pas aux immigrés, elle s'adresse à tous les Français. C'est pour cela qu'elle porte ce nom et qu'elle se

fonde sur les principes de l'intégration républicaine, qu'elle est un projet qui doit répondre à une demande des Français. Si cette idée a tant tardé à se mettre en place, c'est parce qu'il fallait qu'elle mûrisse. Nous sommes dans un moment aujourd'hui où ce projet est possible, souhaitable et souhaité. Il n'est pas certain qu'il y a cinq ans, cela aurait été la même chose. D'une certaine façon, cette idée d'adhésion autour du projet, de participation, de caractère partenarial est d'ores et déjà acquise dans la mesure où il existe dans l'évolution de notre société, de l'Europe, de notre pays dans ses relations avec le monde, dans la mentalité collective, un moment, une ouverture où un tel projet peut être celui de tous les Français et s'adressant à tous les Français. Ce projet devra être autant le vôtre que le mien.

### **La préfiguration des réseaux**

*Marie POINSOT, responsable des Réseaux et des rencontres*

Je vais vous donner quelques éléments de calendrier et de cadrage concernant la préfiguration des réseaux.

La Cité souhaite avoir des partenaires pluriels, aussi bien du côté des musées, des établissements culturels, mais aussi des établissements scolaires, des centres sociaux, des associations, des collectivités locales et des entreprises. La Cité va procéder par contribution, par sollicitation, dans un premier temps en essayant de travailler et de réfléchir avec des têtes de réseaux (exemple : travail avec l'Institut des villes, le CNV, la Div en ce qui concerne les collectivités locales). L'idée est, d'une part, de repérer ce qui se fait, quel est l'état de la réflexion sur la question de l'histoire de l'immigration, quelles sont les ressources qui sont mobilisables, qui fait quoi, comment. Également, de savoir quelles sont exactement les attentes des partenaires futurs de la Cité par rapport à ce projet national, mais aussi par rapport à des besoins d'échanges et de valorisation de ce qu'ils font localement ou régionalement.

On est bien dans une préfiguration qui essaie dans un premier temps d'identifier, de décrire, de contacter et de réfléchir ensemble sur un projet commun de réseau ou de multiplicité de réseaux qui pourront se croiser, avec cette idée que chaque région est particulière. Toutes les réunions régionales n'ont jamais eu le même caractère : on s'aperçoit que, dans chaque région, l'histoire de l'immigration et les forces en présence font que les débats sont différents. La configuration des réseaux sera forcément différente. D'où l'idée d'établir dans un premier temps un dialogue et, dans un deuxième temps, de voir concrètement comment, région par région, on peut travailler ensemble.

Après la fin du tour de France des régions en septembre 2005, la Cité consacrera un moment à l'évaluation de l'ensemble des projets recensés. Le repérage de projets s'est effectué avec l'appui des services publics de l'Etat, des Préfectures de région (Sgar), des Drac, des Rectorats et des directions régionales du Fasild qui financent et connaissent ces projets et sont à ce titre le partenaire privilégié de la Cité. Ce repérage va donner lieu à une analyse qualitative pour mieux repérer la typologie des projets développés actuellement, sur quelle(s) thématique(s) ils portent, sur quelle discipline artistique ou culturelle ils ont décidé de s'inscrire, quel type de partenariat ils ont pu créer, quelles sont les perspectives de développement. Par ailleurs, la Cité tentera d'établir une cartographie de la façon dont les services publics se mobilisent sur cette question, région par région. Exemple : repérer s'il y a des binômes dynamiques Drac/Fasild ; on s'aperçoit en effet que dans les régions où les deux directions travaillent depuis longtemps ensemble, il y a des projets artistiques et culturels de qualité.

Compte-tenu du faible effectif de l'équipe, la Cité va avoir besoin de relais en région et d'expérimenter des formes de médiation qui peuvent passer par des profils très différents de structures. Par exemple, en Aquitaine, un centre culturel, qui travaille depuis de longues années sur l'histoire de l'esclavage et sur l'histoire des tirailleurs sénégalais, a déposé une demande de financement pour devenir régionalement un lieu d'actualisation des projets et un lieu d'animation de réseau. La réponse sera faite régionalement et cela permettra à la Cité d'avoir un relais en région pour expérimenter des formes de médiation. Dans deux ans, la Cité sera en mesure de proposer des grands principes pour ces réseaux. Pour le moment ces principes sont très intellectuels : principe d'interactivité, de participation, idée de réseaux fondés sur la réciprocité. La Cité va avoir besoin de partenaires en région notamment sur les deux gros chantiers du moment qui sont la constitution d'une collection et la médiathèque, le lieu ressource.

#### ***Premier chantier : la collection du musée***

La conservatrice de la Cité va identifier les collections à constituer et s'appuiera sur l'équipe en charge du réseau pour essayer de voir comment les associations de l'immigration, mais aussi des collectifs qui ne passent pas forcément par des formes associatives, vont pouvoir proposer ou identifier leurs propres ressources (objets, photos, archives privées, témoignages oraux, films, etc.). L'idée est de travailler en trinôme où, pour chaque élément de la collection et de l'installation permanente, il pourrait y avoir un travail avec des scientifiques spécialistes de la question, des muséologues, des scénographes, des professionnels de la culture qui savent comment transformer les ressources pour les rendre visible au public, et les réseaux associatifs de partenaires.

#### ***Deuxième chantier : la médiathèque***

La Cité bénéficie pour le moment du Centre de ressources de l'ancien Gip Adri (Agence pour le développement des relations interculturelles), spécialisé sur l'intégration, sur l'actualité de l'immigration, sur les politiques publiques d'intégration et de lutte contre les discriminations. Cette partie est insuffisante : la Cité cherche à acquérir d'une part toutes les publications sur l'histoire de l'immigration, mais également tous les produits réalisés par les partenaires en région (publications, vidéos, CD, brochures, etc.). Ces ressources permettront d'alimenter la programmation de la Cité mais aussi de favoriser les échanges entre région, de faire connaître ce qui se fait, d'enrichir la programmation d'un centre culturel qui souhaite travailler sur tel ou tel thème, de mettre en contact des structures travaillant sur les mêmes thèmes.

Un colloque est prévu les 24 et le 25 novembre 2005 au Havre, à l'initiative de la ville du Havre, portant sur l'histoire des ports et l'histoire de l'immigration. Les villes de Marseille, de Brest, du Havre, de Cherbourg, de Nantes et de Bordeaux travaillent sur ce projet avec la Cité. Ce colloque sera l'occasion de faire l'état des lieux de la recherche sur l'histoire de l'immigration dans ces ports mais il sera également un lieu de confrontation pour des professionnels qui travaillent dans les secteurs culturel et social principalement de la façon dont l'activation d'une mémoire de l'immigration localement peut être un levier pour les politiques sociales actuelles. Pour chaque ville, une présentation des projets les plus intéressants sera faite. Une table d'élus permettra de confronter les différentes politiques culturelles menées par ces villes sur la question de l'immigration. Par ces actions, la Cité essaie de tisser une amorce de réseau.

Une question revient souvent lors des réunions régionales : comment faire pour que le projet de Cité nationale puisse être approprié par les populations immigrées elles-mêmes ?

Le réseau est une possibilité de vecteur d'appropriation. Il faut changer les regards et les façons de faire. La Cité est un lieu où les populations immigrées, à travers les associations et

les différents relais en région, vont pouvoir être mis en confiance. Si elles considèrent qu'il y a un vrai travail de reconnaissance et de valorisation, elles vont être conduites à déposer, à témoigner, à faire un geste en avant vers ce lieu et vers tous les lieux en région qui sont dans leur propre programmation, dans leurs propres événements et montrer que c'est un projet collectif.

C'est un projet qui concerne tout le monde : les populations immigrées vont être confrontées au regard de la société française. Il faut que le Musée puisse montrer ce regard de la société française, montrer comment, localement, les politiques, qu'elles soient d'Etat ou de collectivités, ont accueilli ces populations, quelle est la part de responsabilité des entreprises dans cette histoire de l'immigration, etc. Il est essentiel que les populations immigrées considèrent que c'est leur lieu, un lieu qui leur appartient, auquel elles vont pouvoir contribuer, comme des cofondateurs de l'espace. C'est dans cet esprit-là que la Cité veut travailler, échanger avec des partenaires en région qui vont faire remonter l'information, faire en sorte qu'il y ait des passerelles possibles pour que ce projet national descende au plus près des réalités de l'histoire de ces populations.

## Débat avec les participants

### ***Élisabeth PASTWA, présidente de l'association générale des conservateurs des collections publiques de France***

L'Historial de la Grande Guerre est effectivement une réussite. J'espère que c'est à travers une dynamique comme celle qui s'est créée dans cette institution, celle d'un architecte, d'un scénographe et d'éléments qui ont été collectés autour d'une idée, qu'un propos pourra émerger dans la Cité et qu'il pourra intéresser la plupart de nos concitoyens.

### ***Jacques TOUBON***

La Cité aura naturellement une collection, puisqu'elle est un musée de la Loi 2002. C'est une institution culturelle. La culture est ce qui nous lie, ce n'est pas ce qui sépare ceux qui savent et ceux qui ne savent pas. Hélène Lafont-Couturier, qui a été recrutée comme directrice du Musée et qui était directrice du musée d'Aquitaine à Bordeaux, fera bien entendu une collection.

### ***Azzedine M'RAD, directeur du Fasild Bourgogne***

Monsieur le ministre, vous avez conclu vos propos en disant qu'il y a cinq années, ce projet de Cité nationale de l'histoire de l'immigration n'aurait pas été aussi bien accepté, en tout cas entendu. Il est vrai que dès qu'on aborde la question de l'immigration, c'est peut-être un sujet un peu moins passionnel. Il n'est pas évident d'emmener la société française dans une démarche qui lui permet de revisiter son histoire et de l'appréhender à bras le corps.

Je tiens en tout cas à vous rendre hommage pour l'engagement que vous avez pris tout au long de ces 18 derniers mois. Si la Cité nationale voit aujourd'hui le jour, même si elle est encore dans une phase de préfiguration, c'est une œuvre importante qui est à marquer d'une pierre blanche.

Je voulais revenir sur un point : la mémoire combattante. L'an passé, nous avons fait une commémoration du cinquantenaire du débarquement en Normandie et en Provence. On s'est alors tout juste rappelé que beaucoup de combattants d'Afrique du Nord ou d'Afrique ont donné de leur sang pour libérer ce pays. Il est important, compte tenu de leur grand âge

aujourd’hui, de leur accorder une priorité dans les travaux, les démarches que pourrait engager très vite la Cité nationale, afin de ne pas perdre cette mémoire vivante. Quelle va être la place accordée par la Cité sur la question de la mémoire des combattants ?

**Jacques TOUBON**

C'est un des moments importants de l'histoire de l'immigration qui fera partie de cette histoire de la colonisation et de la relation entre colonisation et immigration que nous traiterons au cours d'un colloque en 2006 et d'une exposition en 2007.

Le ministère des Anciens Combattants et la direction compétente au ministre de la Défense ont déjà engagé beaucoup de travail sur ce sujet. La Cité nationale va s'efforcer de montrer, dans sa vocation, ce qu'a été, avec son côté positif et négatif, cette aventure des troupes coloniales, ce qu'a été sa participation, mais sans lui donner une place excessive. Souvent, pour des raisons journalistiques, on a tendance à mettre en avant des phénomènes un peu plus spectaculaires et à oublier des choses plus discrètes, plus enfouies.

Une des difficultés que nous aurons, dans l'exposition permanente et dans les expositions temporaires, sur le site Internet, sera d'avoir un certain équilibre dans une histoire de deux siècles, concernant 56 populations différentes, des périodes politiques, économiques, sociales, des guerres complètement différentes. Sur quoi mettre l'accent ? Que faut-il écrire en gras ? La question de la représentation va immédiatement se poser et la seule réponse que l'on puisse faire est la suivante : dans le temps et dans l'espace, permettre un traitement "égal" ou équivalent des périodes et des faits.

Par exemple, à l'automne dernier, au musée du patrimoine photographique, a eu lieu une exposition sur "la guerre d'Algérie en photographie". Cette exposition a été unanimement saluée comme proposant une vision et une représentation exacte, neutre, impartiale de la guerre d'Algérie. Ceux qui étaient dans un camp ou dans l'autre ont retrouvé ce qu'ils pensaient, le sentiment qu'ils avaient eu, leur vision de la guerre, tout simplement parce que ceux qui ont fait ce travail ont fait un choix de photos qui était pluraliste, équilibré, qui ne donnait pas la vision d'un seul côté (FLN, OAS, etc.), qui montrait le bien et le mal de tous les côtés. Ce qui veut dire qu'on peut véritablement arriver à une restitution du passé qui soit exacte scientifiquement et dans laquelle chacun, peu à peu, retrouve l'ensemble de l'histoire de l'immigration.

Pour revenir à l'histoire des combattants, un point très important, est celui des cimetières, de la conservation de sépultures qui sont en train de disparaître. Par exemple, le cimetière militaire à Fréjus de troupes coloniales ou le cimetière franco-musulman de Bobigny, dans l'enceinte de l'hôpital franco-musulman d'Avicenne. Ce sont des témoignages extrêmement importants, des lieux de mémoire qui sont menacés.

La Cité va parler d'histoire, de la mémoire, c'est-à-dire de choses plus récentes, plus relatives, car la mémoire est toujours quelque chose que l'on restitue, qui n'a pas l'exactitude de l'histoire. Quelques fois, elle est partagée, conflictuelle et il faut, dans ce cas-là, présenter les mémoires de tous les côtés. L'histoire de l'immigration n'est pas comme l'histoire que l'on apprend à l'école, ce n'est pas le passé, elle est en train de se faire. La Cité ne va pas passer à côté des phénomènes contemporains.

La Cité n'est cependant pas une institution sociale. Elle ne traitera pas un certain nombre de problèmes sociaux ou de questions d'intégration. En changeant le regard sur l'immigration et

en l'inscrivant dans une perspective historique, l'objectif de la Cité est de faciliter la politique d'intégration. Nous devons changer l'attitude de beaucoup de nos compatriotes vis-à-vis de l'immigration et indirectement favoriser tout le travail de l'intégration.

Par exemple, concernant les cimetières musulmans, on vient en France, étranger, on y vit, on y prospère, on y travaille, etc. On devient français, quelquefois, et quand on meurt, il y a beaucoup de cas dans lesquels on cesse d'être français, on cesse d'être en France, parce que la sépulture est renvoyée de l'autre côté de la Méditerranée, notamment pour cette raison qu'il n'y a pas, dans notre pays, suffisamment de possibilité de sépultures musulmanes. Je vis en quelque sorte français et je vais mourir étranger. À travers l'histoire, à travers la relation de l'immigration à la mort, à travers les différentes religions, à travers la vie d'un certain nombre d'immigrés, - par exemple les retraités algériens qui, depuis cinquante ans, vivent dans des foyers, qui n'en sont jamais sortis – la Cité va toucher une réalité contemporaine sans pour autant le faire comme ceux qui travaillent sur le terrain et apportent une attention sociale sur cette question. La Cité le fera en s'appuyant sur la perspective de l'histoire, même si cette histoire est relativement récente.

La grande vertu de la Cité est de ne pas envisager les questions à plat, de manière immédiate, mais d'essayer de montrer comment des sources, des origines, des cheminements, des parcours, avec des hauts et avec des bas, aboutissent à la situation d'aujourd'hui. Cette démarche est exigeante mais absolument indispensable dans un certain nombre de domaines, pour soustraire des questions à la polémique et à la vindicte. En les restituant, elle permet de dégager des solutions pertinentes. La question de la mémoire des combattants conduit à réfléchir à ce genre de sujet.

**Gibau NGOLO, personnalité qualifiée du Crild, Fasild Dijon et enseignant**

Vous avez mentionné la question des étrangers venus s'installer en France et dont on rapatrie le corps à leur mort. Pour certains, mourir ici, être enterré ici, ne répond pas à ce qui fait partie de leur civilisation. Comme dit le proverbe, les troncs d'arbre, aussi longtemps qu'ils séjourneront dans l'eau, ils ne deviendront jamais pour autant des crocodiles. Rentrer chez eux, être enterré chez eux, c'est une symbiose, un retour - les morts chez eux ne sont pas morts -, c'est retrouver les leurs qu'ils ne pourront pas retrouver ici, c'est un problème de croyance.

Vous avez défini les différentes sources de l'immigration dont celle de l'esclavage. Dans nos manuels scolaires, nos élèves apprennent l'histoire de l'esclavage comme un hasard, un fait qui s'est déroulé à un moment donné de l'histoire et qui est terminé. Prévoit-on à long terme une reconnaissance de la date de l'abolition de l'esclavage, pour que cette mémoire soit entretenue de manière solennelle chaque année comme on entretient d'autres dates similaires à cet événement ?

**Jacques TOUBON**

La question est extrêmement simple. Il y a d'une part un phénomène politique. En effet, la loi française depuis 2001 reconnaît l'esclavage et la traite comme un crime contre l'humanité. C'est la prise en compte publique et politique de ce phénomène. D'autre part, la Cité nationale cherchent à dispenser une connaissance historique exacte. Quand on parle de l'histoire de deux siècles d'immigration dans notre pays, il est clair que l'esclavage, le commerce triangulaire sont une réalité jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et c'est surtout un élément qui, du point de vue de la psychologie collective, du point de vue de la mentalité, est fondateur. Dans un prologue de l'installation permanente, il est prévu de traiter quelques phénomènes essentiels qui sont en quelque sorte les racines de l'histoire que nous allons raconter.

Nous allons parler de trois choses dans ce prologue. Premièrement, nous avons l'intention de montrer comment la France est, depuis toujours, un pays d'immigrés pour une raison simple : historiquement, il n'y a pas de peuple premier en France, on ne connaît pas ses premiers habitants ; les premiers habitants que l'on connaît sont les Celtes. Les Celtes étaient des immigrés, mais personne ne sait d'où ils venaient. Ceci montre que le peuplement est un phénomène d'histoire et non pas un phénomène de nature.

Deuxièmement, nous allons montrer comment, dans certaines périodes, comme le Moyen-âge et la Renaissance, l'immigration était un phénomène tout à fait relatif, parce qu'il y avait comme une sorte d'universalité, au niveau européen en particulier, et que toutes ces frontières, toute cette idée d'étrangers, de nationaux, était une idée complètement étrangère à la réalité de l'époque. Nous expliquerons ensuite comment des états-nations se sont créés, engendrant des phénomènes de citoyenneté, donc des phénomènes d'étrangeté. Au même moment, ces pays instituent partout l'état de droit et les Droits de l'homme, qui eux avaient un caractère universel.

Troisièmement, nous allons parler du phénomène de l'esclavage et de la traite comme étant à la source de la colonisation. Nous évoquerons aussi la colonisation et la décolonisation, considérées comme l'une des deux sources majeures de l'immigration, l'autre ayant une source européenne. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, mettre au premier plan un colloque et une exposition sur colonisation et décolonisation programmée pour l'ouverture en décembre 2007, que nous allons essayer de concevoir de manière très pluraliste, très exhaustive, pour qu'il y ait tous les points de vue sur un élément majeur de notre histoire nationale et un facteur majeur de l'immigration contemporaine. Il est très important de ne pas séparer ce phénomène de sources qui, pour être lointaines, n'en sont pas moins fondamentalement présentes.

Dans le cadre du partenariat avec le ministère de l'Education nationale, j'ai demandé une étude sur la place de l'histoire de l'immigration dans les programmes et dans les manuels scolaires. Les conclusions sont édifiantes. On parle de l'histoire de l'immigration dans les cours de géographie au titre de la démographie, parce qu'on met en valeur que, à la suite de la Première Guerre mondiale, il y a eu un trou démographique et que la France a fait appel à des étrangers, etc. Deuxièmement, on évoque l'immigration au titre des Droits de l'homme, de la lutte contre les discriminations dans les cours d'ECJS (éducation civique, juridique et sociale). Dernier élément : on en parle dans les manuels pour l'enseignement technologique et professionnel et non dans les manuels de l'enseignement général. Ceci montre bien quelle est la vision de l'histoire, avec une sorte d'occultation inconsciente, y compris chez ceux dont c'est le métier.

Dans son livre de 1988, Gérard Noiriel consacrait sa conclusion à demander la création d'un centre de mémoire de l'immigration. Une grande partie de son introduction constituait une réponse à l'historien Braudel. Il expliquait que Braudel n'a jamais parlé dans aucun de ses livres, y compris dans L'identité de la France, de l'immigration, qu'il avait de l'histoire une conception racinaire, c'est-à-dire qu'il racontait l'histoire de l'évolution d'une société française en tant que telle, sortie du massif hercynien. Ce que l'on constate dans les manuels scolaires aujourd'hui, c'est cette même vision admise par tous. Les historiens de l'histoire sociale, de l'histoire de l'immigration, se battent depuis longtemps pour qu'elle soit corrigée. Des efforts ont été faits, notamment dans le programme des collèges par le recteur Philippe Joutard, mais on est aujourd'hui encore loin du compte.

Une des missions de la Cité est d'aboutir à une modification des programmes pour une prise en charge beaucoup plus large de l'histoire de l'immigration, deuxièrement, à une modification des manuels. Nous allons faire un travail sur la formation des enseignants, dans les IUFM ou ailleurs ; nous allons faire un travail direct avec des élèves : nous voudrions essayer de mettre au point des programmes, des publications, notamment avec les CRDP (Centre régional de documentation pédagogique), pour produire des instruments à la disposition de tous. Nous allons signer une convention avec le recteur de l'académie de Créteil sur une expérience pilote de collaboration à partir de laquelle la Cité proposera un système général avec l'Education nationale.

***Un représentant du Fasild Bourgogne***

Je suis ravi de la création d'une Cité nationale de l'histoire de l'immigration comme espace de tolérance, de respect, d'échange. Le passé nourrit effectivement le présent et le présent devrait faire l'avenir. Ce qui préoccupe les habitants de la France, toutes origines confondues, ce sont des actes d'engagement un peu plus fort. Au-delà de l'histoire passée, j'espère que cette Cité nationale aura aussi comme perspective d'essayer de parler de la notion du droit de vote des étrangers non communautaires à l'avenir, puisque plusieurs événements auront lieu en 2007 et qu'il y aura en 2008 d'autres événements importants au niveau de la laïcité, de la démocratie. Quand on parle de l'Europe, il s'agit de casser les peurs, les craintes de l'étranger, des "envahisseurs", d'éveiller les consciences sur les phénomènes de discriminations, au-delà de l'aspect social au quotidien, donner des pistes d'espoir par rapport à l'avenir, concernant les hommes et les femmes qui construisent la nation et le monde.

***Jacques TOUBON***

Par le levier de la connaissance, le projet de la Cité est de faciliter ce qui vient d'être dit. Par exemple, il existe dans l'esprit de beaucoup de gens, l'idée que la discrimination n'est pas anormale, puisque les gens sont différents. Beaucoup de gens pensent que discriminer est presque normal. Si l'histoire apprend que l'immigration ne se réduit pas à "des envahisseurs" contre des bons Français, que ce n'est pas une histoire à côté d'une autre histoire, que c'est un long processus qui a des hauts et des bas, des heures de gloire et de détresse, des échecs et des réussites, des victoires et des défaites. Si cette histoire est appréhendée par le plus grand nombre, on en déduira naturellement qu'il n'y a aucune raison de discriminer.

Aujourd'hui, dans une position faciale, immédiate avec les immigrés, les gens considèrent qu'"ils sont différents". L'histoire va nous montrer que c'est faux, que ce qu'il y a de différent, c'est l'origine, la culture, la religion, etc., mais qu'il n'y a aucune différence de destin, aucune différence d'histoire. Ce genre d'idée, si elle circule auprès de millions de gens, va vraiment changer le regard. La Cité nationale ne va pas se substituer à la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, mais, à travers sa mission, elle va profondément changer les mentalités, qui aujourd'hui sont malheureusement extrêmement retardataires par rapport à ce qu'est la réalité et l'identité de notre pays. Les lois sont les lois, les règlements sont les règlements, les institutions sont les institutions, mais ce que les gens ont dans leur tête est ce qu'il y a de plus fort. Pour faire changer ce qu'il y a dans les têtes et dans les coeurs, c'est un travail d'éducation et de culture, car la culture est un véritable moteur de transformation de la société.

***Dominique VARINOIS, inspectrice pédagogique régionale, rectorat de Dijon***

Au brevet, tous les élèves ont 50 dates à connaître, dont la date de l'abolition de l'esclavage en France. On trouve la question de l'immigration en 5e et en 4e en éducation civique, en

4° dans les manuels d'histoire avec des extraits du "code noir". On la retrouve aussi quand on travaille sur l'industrialisation, où l'on voit des choses sur les populations étrangères qui viennent comme travailleurs, sur la colonisation - les manuels scolaires parlent de plus en plus des travaux forcés et de la façon dont on a forcé les populations africaines entre autres à travailler à construire des chemins de fer. Depuis dix ans, un énorme travail avec l'inspection générale commence à porter ses fruits. Il y a deux ans - je suis responsable de sujet de brevet -, dans un sujet de brevet sur la guerre de 14-18, j'ai mis la photo d'un sénégalais montant au front. Nous sommes bien là sur un changement de regard et nous marchons avec vous dans ce chemin qui sera sûrement long.

***Benjamin BOLLAND, directeur du Centre communal d'action sociale de Chalon - Maisons de quartier du Stade Fontaine au loup***

Ce qui a été dit sur la formation des professeurs dans l'Education nationale est très intéressant. J'ai eu pour ma part les anciens manuels. Je ne connais pas bien l'histoire de l'immigration et je deviens pourtant passionné par cette thématique, parce qu'elle est, sur certains quartiers, devenue un enjeu à la fois dans les rapports que peuvent avoir les différentes générations et aussi dans l'importance pour les jeunes de savoir qui étaient leurs parents, ce qu'ils ont vécu, pour qu'ils se construisent aujourd'hui. Partant d'un diagnostic, il devient inévitable de travailler cette question dans le monde du social et de l'animation en particulier.

Pour travailler sur des micro-projets à mon échelle, je suis satisfait de me dire que je vais pouvoir enfin avoir un lieu ressource, que je vais gagner du temps dans mes préparations et être plus efficace. Par contre, je pose la question de la formation des gens qui travaillent dans l'éducation populaire sur cette thématique. Aujourd'hui, les micro-projets (réalisation de films, de témoignages, d'expositions faites par des habitants et relayés par des animateurs) ne bénéficient que très peu de formation dans ce domaine-là. La Cité nationale servira-t-elle également de support ? Y aura-t-il des formations prévues pour les animateurs ?

La réalité des dernières élections montre que l'immigration est un sujet plus que sensible. Il paraît indispensable de passer aussi par la formation des élus. Pour réaliser des projets de témoignages de gens, on est confronté au quotidien à une peur, qui ne part pas forcément d'une mauvaise intention, mais c'est un sujet qui fait encore peur et qu'on ne sait pas encore comment aborder. Le problème des élus est le même que celui des animateurs : comment aborder la question ? En l'abordant, ne risque-t-on pas de produire des effets contre-productifs ?

***Jacques TOUBON***

Il est difficile de dire précisément aujourd'hui comment la Cité nationale peut se situer dans ce domaine. Cependant, de manière générale, la Cité, à travers le réseau de rencontres, d'échanges que nous essayons de créer, va s'efforcer de donner un sens général, national, un sens commun à beaucoup de ces initiatives. Il est très important qu'on ait le sentiment d'un projet global et national. La Cité pourrait peut-être, au fur et à mesure de son développement, devenir une ressource au service des associations, des collectivités, pour apporter assistance technique, informations, formation, sensibilisation. Les collectivités locales seront nos interlocuteurs, comme les centres de recherche dans les universités, ou les grandes et petites associations. Si la Cité nationale est légitimement reconnue et si elle a suffisamment de moyens, elle pourrait, de manière décentralisée, aller dans le sens de ce qui a été dit. Il y a en effet beaucoup d'initiatives, beaucoup d'idées pour lesquelles il manque seulement un peu de "professionnalisme", un peu de savoir-faire.

### ***Un représentant de la CFDT (confédération française démocratique du travail)***

La CFDT s'est associée à ce projet depuis le début et le travail sur les changements de mentalité va bien dans le sens de son action. Au cours des années, on voit changer le travail du Fasild : quelles sont les attentes de la Cité par rapport au Fasild, à ses missions ? Est-ce qu'il y a des implications financières ?

### ***Jacques TOUBON***

Il n'est pas question que la Cité nationale se substitue au travail que fait de manière générale la direction de l'action culturelle du Fasild. Elle ne sera pas un nouveau guichet, elle a une autre vocation. Le Fasild est un partenaire de la Cité et il y a des sujets sur lesquels les deux structures pourront travailler ensemble. Par exemple, pour créer les collections de la Cité, un travail va être lancé avec la Div, les Archives nationales, l'Anru et le Fasild. Il consistera à faire que, par exemple dans les quartiers en rénovation urbaine, les choses ne se perdent pas et que la transformation du quartier, quelques fois sa démolition, laissent une trace sur l'histoire des immigrés. Au niveau d'une région, les directions régionales sont pleinement compétentes pour coordonner des programmes que la Cité va par ailleurs engager avec des historiens sans pour autant doubler les administrations, les établissements publics.

## **Conclusions**

### ***Jacques TOUBON***

La Cité nationale, que ce soit le musée, que ce soit la politique en direction de l'éducation, que ce soient les programmes d'activité culturelle, artistique, le travail scientifique, le centre de ressources, ne peut pas être simplement le fait d'un bâtiment, d'un établissement avec son équipe, d'une institution au sens physique du mot. Le sujet qui nous occupe exige à la fois la plus grande rigueur, la plus grande exactitude, mais aussi que l'institution soit complètement irriguée et interactive.

Une réunion comme celle d'aujourd'hui n'est qu'un début. Il faut continuer de creuser cette idée de réseau et de collaboration en région. Il n'est pas prévu que la Cité mette en place des antennes régionales. C'est sur le terrain que les choses vont se faire, des échanges vont avoir lieu entre diverses structures.

Le projet de reconnaissance et de restitution de l'histoire de l'immigration dans l'histoire de France, est aussi un ensemble d'initiatives multiples, grandes ou petites dans lesquelles la Cité peut être très impliquée. On peut, par exemple, coproduire une exposition financée à 50% par la Cité et à 50% par la ville, on peut aussi fournir l'assistance de telle ou telle personne compétente, abriter tel ou tel projet, mettre à disposition notre réseau, notre site Internet. Le site Internet de la Cité nationale peut, dans deux ou trois ans, fédérer les projets et être une condition de visibilité, de lisibilité.

La Cité nationale sera un lieu et un réseau, un centre et sa circonférence. Ce ne doit pas être seulement un établissement public, mais il faut que beaucoup de gens se sentent dans la Cité nationale comme si c'était leur propre projet. Il ne s'agit pas de déposséder qui que ce soit, il ne s'agit pas de se substituer à qui que ce soit, il s'agit de faire en sorte que ce qui existe prenne du sens.

Il s'agit d'une action politique au sens étymologique du mot, c'est un projet pour gérer la cité, une cité dans laquelle l'immigration dans le passé et l'immigration aujourd'hui tient une place prépondérante. Ceci ne se fera pas d'une manière centralisée, mais d'une manière décentralisée et participative.

**Azzedine M'RAD, Directeur Fasild Bourgogne**

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration sera un acteur culturel et politique, au sens étymologique du terme, de premier plan. Compte tenu des sujets qu'elle va aborder, compte tenu de la mobilisation de l'ensemble des acteurs, de l'ambition qu'elle porte et que nous portons, elle sera au centre d'un certain nombre de questions d'actualité. Le Fasild Bourgogne veillera, si ce n'est à en être la cheville ouvrière localement, à œuvrer aussi ardemment que possible pour sa réalisation. Ce ne sera pas un outil spécifiquement parisien, tout va se jouer sur cette décentralisation qui passera, pour le Fasild, par un soutien, dans un premier temps, de toutes les initiatives régionales, notamment en ce qui concerne la mémoire dans les quartiers sous toutes ses formes, qu'on l'approche par le côté théâtral, artistique, exposition, etc., qui impliquent assez fortement les habitants. Cela passera par le soutien à ce foisonnement d'initiatives et également par une contribution à l'émergence, à la constitution de ces réseaux locaux. Le Fasild pourra effectivement constituer un binôme avec la Drac régionale. Il est un acteur à part entière au côté de la Cité nationale, mais ne s'y substituera pas et inversement. Les deux structures sont sur les mêmes problématiques, avec une approche différente, sur les mêmes missions.

**Gérard CUGNEY, Directeur Fasild Franche-Comté**

Au vu de la faible, regrettable et décevante représentation des acteurs franc-comtois à cette réunion, le Fasild va prendre l'initiative d'organiser une réunion en Franche-Comté avec l'ensemble des acteurs qui auraient pu être présents aujourd'hui. Il est nécessaire d'essayer de sérier quelles sont les actions qui pourraient rentrer d'une façon plus précise dans le cadre de la Cité nationale et de voir toutes les actions qui traitent de la mémoire, qui traitent de l'histoire, qui pourraient rentrer de façon assez rapide dans la modification des représentations et des préjugés afin de donner un contenu à l'action que le Fasild essaie d'avoir dans le cadre de la lutte contre les discriminations. ■

# Annexe

## Liste des Participants

Centre Académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage,  
CASNAV, DIJON

Monsieur Patrick ALLIER, Directeur, Association pour l'enseignement et la formation  
des travailleurs immigrés, AEFTI 71, MACON

Monsieur Vincent AMOROS, Chargé de mission NTIC, Préfecture de région,  
Secrétariat général des affaires régionales, SGAR, DIJON

Monsieur Murat BAYAM, Adjoint, Mairie, PLOMBIERES-LES-DIJON

Monsieur BLAIS, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre  
les discriminations, Délégation régionale Franche-Comté, FASILD, BESANCON

Monsieur Benjamin BOLLAND, Directeur, Centre communal d'action sociale de Chalon,  
Maison de quartier du Stade Fontaine au loup, CCAS, CHALON-SUR-SAÔNE

Monsieur Mohamed BOUKMIJ, SAINT VICTOR SUR OUCHE

Monsieur Marc CAMUS, Direction régionale de l'INSEE, DIJON

Madame Bernadette CHAHMI, Responsable de formation, Centre de formation  
pour l'insertion économique et sociale et l'aide aux mutations, Cesam, DIJON

Monsieur Claude CHARPENTIER, Président,  
Association Accompagnement Migration Intégration 70, AAMI 70, VESOUL

Monsieur Mohammed CHEMLAL, Coordinateur, Au jardin du savoir, JDS, SENS

Madame Odile CHOPARD, Attachée culturelle, Mairie de Besançon, BESANCON

Madame Marie COGNARD, Chef de projet - Politique de la Ville,  
Mairie de Saint-Claude, SAINT CLAUDE

Monsieur Gérard CUGNEY, Directeur régional, Fonds d'action et de soutien  
pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, Délégation régionale  
Franche-Comté, FASILD, BESANCON

Madame Bernadette DAVID, DIJON

Madame Véronique DECOSTER-VILLE, Direction régionale des affaires sanitaires  
et sociales, DRASS, DIJON

Monsieur Marcel DJONDO, Responsable artistique, Compagnie Gakokoë, MONTBELIARD

Monsieur Abderrazak DORAFI, Directeur,  
Association Accompagnement Migration Intégration 70, AAMI 70, Vesoul

Monsieur Roger DURAND, Président, Maison de la négritude et des droits de l'homme,  
CHAMPAGNEY

Mademoiselle Hénia FERRADJ, CHALON SUR SAÔNE

Madame Monique GRIVOT, Présidente, Association des Amis de VERGY, L'ETANG VERGY

Madame Laure HIN, Chargée de mission, Les Médianautes, BELFORT

Madame Anne-Claire HUMBERT, SAINT CLAUDE

Monsieur Mohamed BELLADJ, IZIMER, Radio VTI (La Voix du Travailleur Immigré), DIJON

Monsieur Philippe KOENIG, Union régionale de la Confédération française des travailleurs chrétiens, CFTC, DIJON

Monsieur Yves LE BOURDOULOUS, Adjoint au Maire, Mairie de Quétigny, QUETIGNY

Monsieur Azzedine M'RAD, Directeur Régional, Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations, Délégation Bourgogne, FASILD, DIJON

Madame Annie MALLARD, Direction régionale de l'équipement, DIJON

Monsieur Mohamed MANSAR, Coordinateur, Centre interculturel franco-maghrébin, CIFM, CHALON SUR SAONE

Madame Maryvonne MASSELOT, Responsable de projets, Les Médianautes, BELFORT

Madame Claire MERIGOUX, étudiante, LE BREUIL

Monsieur Nicolas MOREAU, Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, DRTEFP, DIJON

Monsieur Gibau NGOLO, QUETIGNY

Monsieur Jacques NODIN, Secrétaire général, Secrétariat général aux affaires régionales, Préfecture de la région Franche-Comté, SGAR, BESANCON

Monsieur Gaëtan NOUSSOUGLO, Compagnie Gakokoë, MONTBELIARD

Madame Marie-Thérèse OLIVIER, Conservateur, Maison de la négritude et des Droits de l'Homme, CHAMPAGNEY

Madame Line PAGEAUD, Centre international d'études romanes, CIER, TOURNUS

Monsieur Michel PAPAUD, Secrétaire Général, Préfecture de la région Bourgogne, Secrétariat général aux affaires régionales, SGAR, DIJON

Madame Elisabeth PASTWA, Conservateur, Musée de la résistance et de la déportation, BESANCON

Monsieur Jean-Marc REBIERE, Préfet de la Région Franche-comté et du département du Doubs, Préfecture de la région Franche-Comté, BESANCON

Monsieur Paul RONCIERE, Préfet de la Région Bourgogne et du Département de la Côte D'Or, Préfecture de la région Bourgogne, DIJON

Monsieur Amor SELMI, Président, Amicale des Algériens en Europe, CHALON SUR SAONE

Monsieur Luc THIEBAUT, Président, Maison de la Méditerranée, DIJON

Monsieur André THOLLET, Président, Association de solidarité avec les travailleurs immigrés, ASTI (ADAM), DIJON

Monsieur Claude THOMAS, Président, Centre francophonie de Bourgogne, Les amis des arts et du livre, LE BREUIL

Madame Eulalie TORRES, Cie ARC EN SCENE, AUTUN

Madame Dominique VARINOIS, Délégation Académique pour l'Éducation Artistique et l'Action Culturelle, DIJON



# **Compte-rendu**

Les informations et les données fournies sont valables au 31 décembre 2005.  
Le projet de la Cité nationale est en constante évolution et a pu faire l'objet de développements  
et de modifications qui ne sont pas mentionnés dans ce compte-rendu.

**Directeur de la publication :** Luc Gruson

**Rédaction :** Sylvain Gorin

**Édition :** Katell Guiziou

**Maquette :** Sandy Chamaillard

La Cité nationale tient à remercier les personnes qui ont contribué à la rédaction  
de ce compte-rendu par l'apport de leurs discours.

---

## **Préparation et organisation de la réunion interrégionale**

Les informations et les données fournies sont valables au 31 décembre 2005.  
Le projet de la Cité nationale est en constante évolution et a pu faire l'objet de développements  
et de modifications qui ne sont pas mentionnés dans ce compte-rendu.

**Coordination :** Marie Poinsot

**Gestion administrative et financière :** Yasmina Dekiouk

**Gestion-administration de la base de projets :** Sylvain Gorin

**Table de presse :** Karima Dekiouk

**Enquête pour le répertoire de projets :** Sylvain Gorin - Katell Guiziou

**Maquette des répertoires :** Sandy Chamaillard

La Cité tient à remercier la Ville de Dijon pour la mise à disposition de son auditorium.